

Forfait Double Chance

6900 €

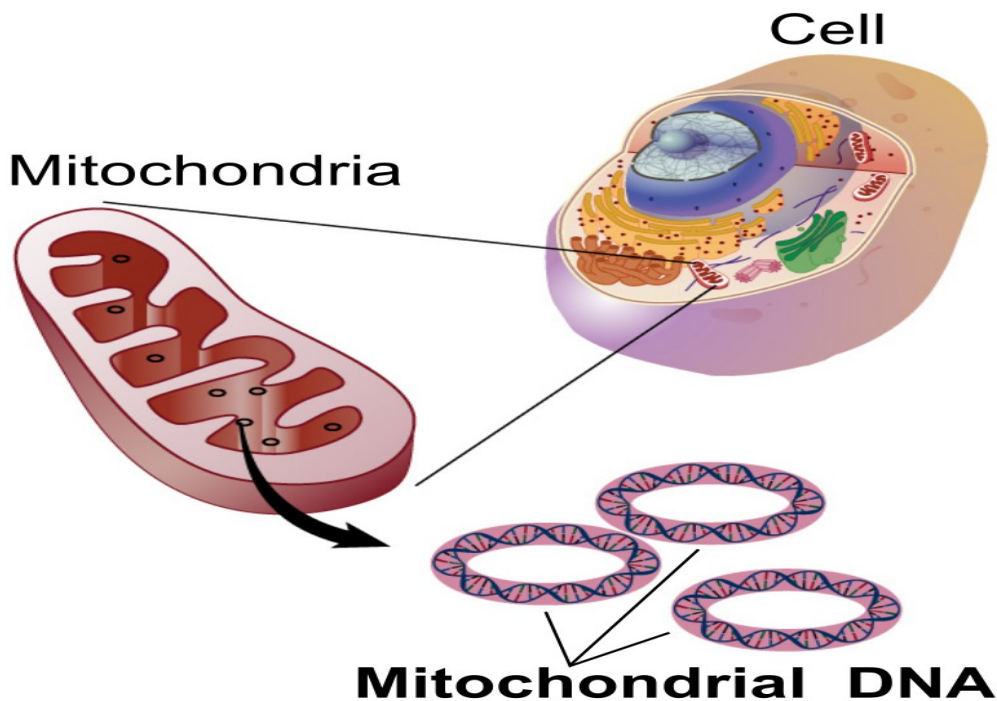
Payement s'effectue en 2 tranches :

- 1) 2,000 euros – le jour de la première consultation par carte bancaire à la clinique
- 2) 4,900 euros – le jour de ponction par le virement bancaire

Quantité de tentatives : 2

Contrat de type « **Double Chance** » : médicaments, hébergement, alimentation, transport aéroport-hôtel-clinique, spermogramme et congélation du sperme, examens à la clinique, échographie, consultation initiale, ponction, transfert, ICSI, rémunération de la donneuse – tout est à notre charge. Sauf les billets d'avion sont à votre charge.

Dans ce forfait vous avez la chance d'essayer une tentative de la substitution mitochondriale. Cette méthode consiste en retrait des mitochondries des ovocytes de la donneuse, par la suite les mitochondries sont mises en contact avec les cellules de la patiente, ces dernières sont fécondées par le sperme de son partenaire ou de donneur, et au final on aboutit par le transfert de l'embryon de qualité dans l'utérus de la patiente.



Si la tentative de la substitution mitochondriale est ratée, vous passez à la tentative avec les ovocytes de la donneuse.

Notre **base de donneuses** compte plus de 800 candidates, ce sont des femmes de 18-29 ans, saines, avec un enfant sain au minimum. Notre médecin choisira la meilleure donneuse pour vous, en prenant en compte votre phénotype et les particularités de votre santé.

Transfert à J5 au stade de

blastocyste 2 visites au minimum

- 1-2 jours : première consultation, examens, signature du contrat, paiement
- 1-2 jours : ponction, fécondation, transfert

Déroulement du programme : vous venez pour la première consultation (examens et consultation avec un gynécologue) ; on vous donne le protocole et des médicaments nécessaires pour votre stimulation ; revenez en France ; le jour indiqué - ponction, prélèvement du sperme et fécondation ; transfert dans 5 jours. Vous faites le teste b-hCG 14 jours après le transfert. Le suivi par mail s'effectue jusqu'à la semaine 12 de la grossesse. Si vous ne tomber pas enceinte ou la grossesse s'arrête avant la semaine 12, vous commencez une tentative suivante. Après la semaine 12 le contrat est considéré comme terminé et aucunes tentatives ultérieures ne peuvent pas être effectuées.

Forfait Succès garanti- Chance

9900 €

Payement s'effectue en 2 tranches :

- 1) 4,550 euros – le jour de la première consultation par carte bancaire à la clinique
- 2) 5,350 euros – le jour de ponction par le virement bancaire

Quantité de tentatives : 5

Contrat de type « **Succès garanti- Chance** » : médicaments, hébergement, alimentation, transport aéroport-hôtel-clinique, spermogramme et congélation du sperme, examens à la clinique, échographie, consultation initiale, ponction, transfert, ICSI, rémunération de la donneuse – tout est à notre charge. Sauf les billets d'avion sont à votre charge.

Ici vous avez à votre disposition 2 tentatives de la **substitution mitochondriale**. Si les deux sont ratées, vous passez aux tentatives avec les ovocytes de la donneuse. Si au bout de 5ème tentative vous ne tombez pas enceinte notre clinique vous **remboursera** toute une somme.

Notre **base de donneuses** compte plus de 800 candidates, ce sont des femmes de 18-29 ans, saines, avec un enfant sain au minimum. Notre médecin choisira la meilleure donneuse pour vous, en prenant en compte votre phénotype et les particularités de votre santé.

Transfert à J5 au stade de blastocyste

2 visites au minimum

- 1-2 jours : première consultation, examens, signature du contrat, paiement
- 1-2 jours : ponction, fécondation, transfert

Déroulement du programme : vous venez pour la première consultation (examens et consultation avec un gynécologue) ; on vous donne le protocole et des médicaments nécessaires pour votre stimulation ; revenez en France ; le jour indiqué - ponction, prélèvement du sperme et fécondation ; transfert dans 5 jours. Vous faites le teste b-hCG 14 jours après le transfert. Le suivi par mail s'effectue jusqu'à la semaine 12 de la grossesse. Si vous ne tombez pas enceinte ou la grossesse s'arrête avant la semaine 12, vous commencez une tentative suivante. Après la semaine 12 le contrat est considéré comme terminé et aucunes tentatives ultérieures ne peuvent pas être effectuées.